LE LUXEMBOURG 1960-2010

Retour sur un demi-siècle d'inflation

Auteurs: Jérôme Hury, Claude Lamboray
26 septembre 2012

50 ans | STATEC
Institut national de la statistique et des études économiques

Aujourd'hui, l'inflation est nettement moins élevée qu'à la fin des années 1970 et au début des années 1980. À cette époque, les chocs pétroliers successifs ont dopé l'inflation au Luxembourg tout comme dans la plupart des pays industrialisés. À cela s'est ajoutée la crise dans la sidérurgie qui a plombé la croissance, créant des années de « stagflation » (situation combinant croissance faible et inflation forte). Depuis les années 1990, la hausse des prix semble être largement maîtrisée, avec une inflation moyenne de 2.2% sur les 20 dernières années. Malgré cette situation plutôt favorable comparée au passé, les ménages continuent à percevoir la hausse des prix comme problématique. Le passage à la monnaie unique ou encore le tassement de la croissance du pouvoir d'achat ont probablement contribué à ce décalage entre perceptions et mesures objectives.

En 50 ans les prix à la consommation ont augmenté de 500%

Entre 1962 et 2012, les prix à la consommation ont été multipliés par 6. Autrement dit, les prix ont augmenté en moyenne de 3.7% chaque année depuis 50 ans. Certains produits de base déjà inclus dans le panier en 1962 sont encore suivis aujourd'hui. Par exemple, 250g de cafés torréfiés se vendaient à 27 LUF (0.7 euro) en 1962. Cinquante ans plus tard, il faut débourser en moyenne 3.3 euros pour la même quantité de café, ce qui correspond à une multiplication par 5, en ligne avec l'évolution globale des prix. Le prix du kg de pain de ménage a été multiplié par 12, celui des pommes de terre même par 19. Quant au prix du beurre, il n'a été multiplié que par 3.

Graphique 1 : Taux d'inflation au Luxembourg, 1962-2012

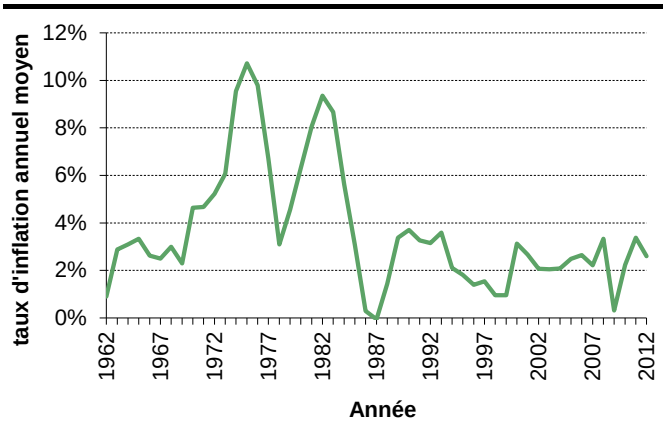

Source : STATEC

Les trois chocs pétroliers

L'évolution de l'inflation n'a pas été régulière. Elle a été largement influencée par les prix de l'or noir. Après les années 1960, encore caractérisées par une certaine stabilité des prix, les tensions inflationnistes se sont fortement accentuées à partir de 1975. Sous l'effet du 1er choc pétrolier, l'inflation a culminé à 10.7% en 1975. C'est le taux d'inflation le plus élevé observé durant les cinquante dernières années. Le 2e choc pétrolier a fait grimper l'inflation à un niveau similaire en 1982.

La troisième envolée du prix du pétrole a été plus progressive, elle s'est amorcée au début des années 2000. Le sommet a été atteint en juillet 2008. Pendant ce mois, le baril de Brent s'échangeait en moyenne à 133.21 USD. Comparée aux deux premiers chocs pétroliers, la poussée inflationniste est restée nettement plus contenue cette fois-ci, le taux moyen n'atteignant que 3.4% en 2008. L'impact a été moindre dans les années 2000 en raison d'économies européennes moins dépendantes au pétrole que durant les années 1970, l'intensité pétrolière de la production a diminué sur fond de tertiarisation des économies. De plus, la

hausse relative du prix du pétrole exprimé en dollar a été plus importante durant les deux chocs précédents. Aussi, l'introduction de l'euro et l'appréciation de l'euro face au dollar a-t-elle permis d'acheter moins cher le pétrole facturé en dollar.

En raison de la crise des dettes européennes, à l'heure actuelle, le cours de la monnaie unique par rapport au dollar joue moins son rôle d'amortisseur. Même avec un prix du baril légèrement inférieur à son record historique de 2008, les prix à la pompe au Luxembourg n'ont jamais été aussi élevés qu'en 2012. Ainsi, le litre de diesel a culminé à 1.32 euro en août 2012. En mars 1960 et en 2001 les automobilistes devaient débourser 2.6 LUF (0.06 euro) respectivement 26.4 LUF (0.66 euro) pour un litre du précieux liquide. En cinquante ans le prix du Diesel a donc été multiplié par environ 20.

Graphique 2 : Prix du pétrole brut, 1962-2012

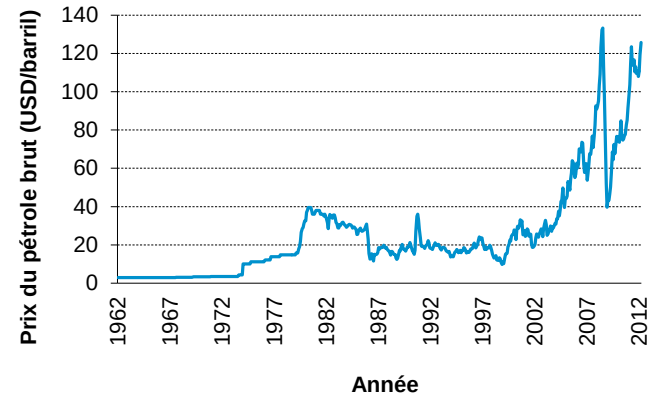

Source : STATEC, EIA

L'introduction de l'euro

À partir de 1990, le processus d'intégration de l'Union européenne et l'introduction de la monnaie commune ont marqué l'inflation. Durant la 1ère moitié des années 1990, les adaptations de la taxation indirecte (TVA, accises) effectuées sur les produits pétroliers pour s'aligner sur les normes communautaires ont alimenté une inflation supérieure à 3%. Suite à ces ajustements, l'inflation a fini par reculer lors de la 2e moitié de la décennie, permettant l'adoption de l'euro. En effet, la stabilité des prix fait partie des critères de convergence qui règlent l'adhésion à l'Union économique et monétaire.

Après l'introduction de l'euro fiduciaire en 2002, l'inflation s'est située légèrement au-dessus du seuil de 2% défini comme l'objectif de stabilité des prix par la Banque centrale européenne. Dans une perspective historique, il s'agit d'une inflation plutôt basse qui est en net contraste avec les années 1970 et 1980. Ce constat va à l'encontre des opinions des citoyens, un sondage Eurobaromètre de novembre 2006 indiquant que 93% des personnes interrogées considèrent que le passage à l'Euro a précipité la hausse des prix. Des études permettent de confirmer l'existence d'un écart entre les perceptions et les mesures officielles d'inflation, plus particulièrement, depuis le passage à la monnaie unique. Le consommateur a probablement eu du mal à situer les variations de prix dans la nouvelle monnaie, tout en étant influencé par certains dérapages ponctuels observés lors de la conversion. Au Luxembourg les perceptions d'inflation ont été supérieures à la mesure officielle sur la période 2002 à 2009, ensuite la situation s'est inversée.

Graphique 3 : Les perceptions d'inflation et l'inflation mesurée, 2002-2012

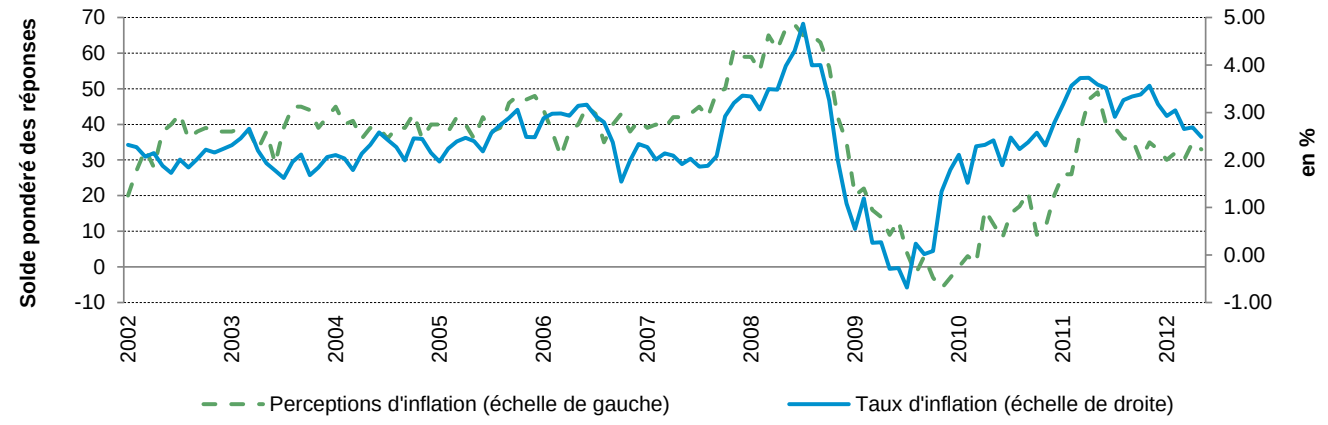

Source : STATEC, BCL

De la stagflation à la stagnation

L'inflation est plus ou moins problématique selon la position dans le cycle économique. La période de 1975 à 1985 a été marquée par une faible croissance et une forte inflation, cette situation est connue sous le nom de « stagflation ». A cette époque les deux chocs pétroliers ont entretenu une inflation très forte. En même temps, l'essoufflement de la sidérurgie nationale a pesé sur la croissance. Malgré ce contexte macro-économique difficile, la première moitié de la période 1962 à 2012 a été la plus favorable pour le pouvoir d'achat des Luxembourgeois (Graphique 5).

Ensuite, avec l'essor du secteur financier et la globalisation, à partir de 1985, le Luxembourg a pu profiter de taux de croissance élevés combinés à une inflation modérée. C'est évidemment la situation la plus favorable. Comme dans de nombreux pays occidentaux, il n'empêche que, durant la deuxième moitié des 50 dernières années, le taux de croissance du PIB s'oriente à la baisse. Il s'ensuit que les ménages ont l'impression que leur pouvoir d'achat est grignoté par la hausse des prix malgré l'indexation automatique. Or la faible progression du pouvoir d'achat est plutôt une conséquence d'un tassement de la croissance des revenus nominaux, l'inflation se situant à des niveaux historiquement bas.

Graphique 4 : Comparaison entre croissance et inflation au Luxembourg, 1965-2009

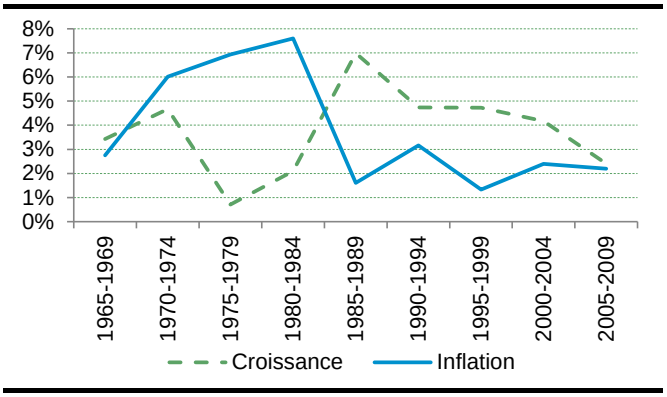

Source : STATEC, AMECO

Graphique 5 : Évolution de la rémunération réelle par salarié, moyenne mobile centrée sur 5 ans, 1963-2010

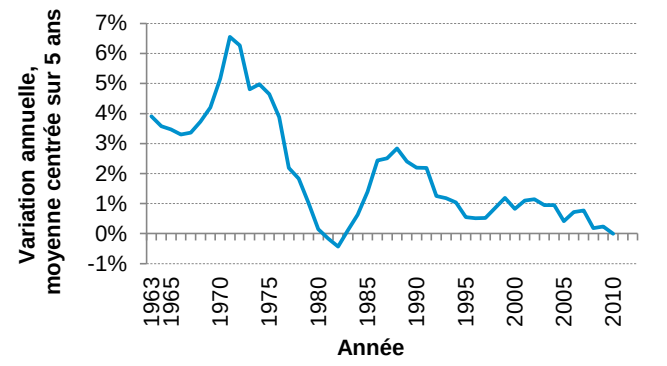

Source : AMECO

Une inflation similaire dans les pays voisins

L'inflation dans les pays limitrophes, et en particulier en Belgique, est similaire à celle observée au Luxembourg au cours du demi-siècle écoulé. En raison de l'importation des prix de l'énergie, tous les pays ont subi les deux chocs pétroliers de manière plus ou moins prononcée. Dans tous les pays européens, la dernière décennie a clairement été celle où les prix ont été le mieux maîtrisés. Néanmoins, sur les années 2000 à 2010, le Luxembourg accuse un différentiel d'inflation de l'ordre de 2.2 points de % par rapport à la zone euro. Durant cette décennie, l'inflation cumulée a été de 24.9% pour le Luxembourg, alors que pour la zone euro elle s'est limitée à 22.7%.

Graphique 6 : Comparaison de l'inflation au Luxembourg avec d'autres pays européens, 1961-2011

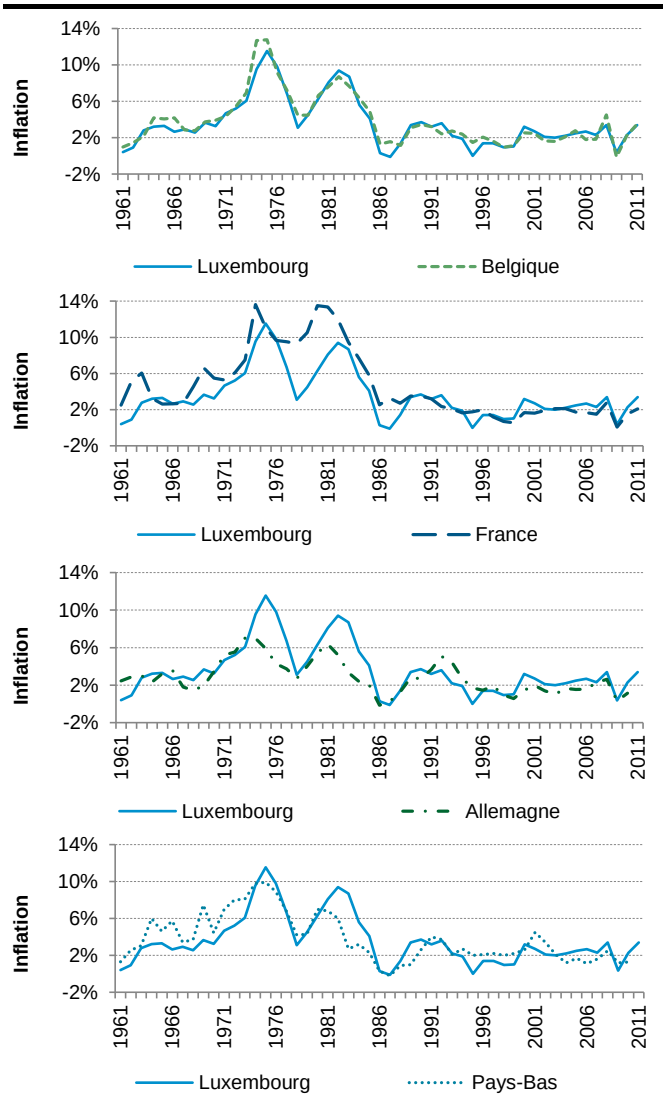

Source : AMECO

Un instrument de mesure qui s'est amélioré et harmonisé au fil du temps

L'inflation, qui est définie comme la hausse générale des prix, est mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC). La série indiciaire encore utilisée à ce jour est celle raccordée à l'indice base 100 au 1er janvier 1948. Au début, la méthodologie de calcul était assez rudimentaire, avec une couverture qui se limitait à des produits de première nécessité.

Tableau 1 : Couverture de l'indice 100 au 1.1.1948

Article	Pondération
Pain de ménage	500 kg
Pâtes	24 kg
Viandes de bœuf	66 kg
Viandes de veau	18 kg
Viandes de porc	66 kg
Saucisson fumé sec	6 kg
Lard maigre fumé	15 kg
Saucisson cuit	12 kg
Saindoux	15 kg
Lait	550 L
Œufs frais	50 dz
Beurre	36 kg
Margarine	12 kg
Huile d'arachides	12 kg
Légumes frais	18 kg
Pommes de terre	6 quintaux
Sucre	60 kg
Café	20 kg
Sel de cuisine	24 kg
Tabac	7.5 kg
Costume d'hommes	3 unités
Chemise	6 unités
Laine à tricoter	2 kg
Tricot, gilet	4 unités
Toile mixte	10 m
Chaussures	5 paires
Electricité	260 kWh
Briquettes	15 quintaux
Charbons	10 quintaux
Savon	100 pièces
Journal quotidien	1 abonnement

Source : STATEC

La méthodologie de l'indice a été constamment adaptée et améliorée. Ainsi, au fil des ans, la couverture de l'indice a progressivement été élargie à plus de catégories de la consommation finale des ménages. À partir de 1965, les pondérations des différentes positions sont établies à l'aide de l'« enquête sur le budget des ménages ». Aujourd'hui encore cette enquête intervient dans la détermination des dépenses de consommation finale des ménages dans les comptes nationaux qui servent de base à l'établissement des pondérations. Conséquence de l'introduction de l'euro, à partir de 1996, l'IPC est calculé selon une méthodologie harmonisée au niveau européen. Une vingtaine de règlements communautaires fixent le cadre méthodologique pour tous les Etats membres. À l'heure actuelle, l'IPC possède 255 rubriques élémentaires dont le schéma de pondération est actualisé tous les ans pour tenir compte des changements dans la structure de consommation des ménages. Tous les mois, les prix de plus de 8 000 biens et services représentatifs sont relevés pour mesurer l'inflation au Luxembourg.

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél.: 247-84219
info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu